Comment se fera la sélection?

Des personnalités du monde du jardin désigneront les lauréats qui répondront aux critères de sélection suivants :

- pratiques de jardinage,
- connaissance et diversité des plantes cultivées,
- raisonnement et pertinence du choix des espèces et des variétés,
- esthétique (intégration dans le site, originalité du tracé, mariage des fleurs et des légumes...),
- motivations.

Les résultats seront publiés :

- dans le magazine de l'association JARDINOT,
 "La Vie du Jardin et des Jardiniers" et de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs,
 "Jardin Familial de France"
- sur les sites Internet : www.snhf.org - www.jardinot.fr - www.gnis.fr www.semencemag.fr - www.jardins-familiaux.asso.fr Le palmarès et les photos des jardins lauréats pourront être communiqués à la presse.



Des récompenses pour tous les lauréats!

Tous les lauréats nominés recevront l'ouvrage "L'herbier voyageur", des abonnements à des revues de jardinage, des semences et des végétaux.

Dans la catégorie 4, l'Association pour le Respect de l'Homme et de la Nature pourra décerner la médaille de Chevalier de l'Ordre National de Romarin à un ou plusieurs lauréats.



Mettez votre potager en vedette!

Comment participer?

C'est très simple. Il vous suffit de demander un dossier d'inscription et le règlement par courrier à la SNHF - 84 rue de Grenelle - 75007 Paris. Ils sont également téléchargeables sur les sites des organisateurs : www.snhf.org - www.jardinot.fr www.semencemag.fr - www.jardins-familiaux.asso.fr

Attention: vous devez envoyer votre dossier de candidature à la SNHF, le 30 juin 2019 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.



La remise des prix : un grand moment de rencontre et d'échange

Tous les lauréats sont conviés à la cérémonie de remise des prix qui se déroule le premier mercredi du mois de décembre à la SNHF, 84 rue de Grenelle à Paris. C'est à cette occasion que le palmarès est dévoilé devant les journalistes. Il s'agit d'un grand moment de convivialité, de partage et d'échange entre jardiniers passionnés.

Partenaires :











Qui gagnera

le Concours National des Jardins Potagers





Pour participer c'est très simple!

Concours organisé par









Serez-vous le prochain gagnant du Concours National des Jardins Potagers 2019?

Pour cela, dévoilez-nous votre potager... et nous partagerons votre jardin secret!

Vous cultivez votre potager avec plaisir et passion.
Agencé avec goût, de manière rationnelle ou avec originalité, il accueille une grande diversité de légumes. Les fleurs s'y invitent et se mêlent harmonieusement aux autres cultures.
Alors n'hésitez pas, inscrivez votre jardin au Concours National des Jardins Potagers 2019!









Choisissez votre catégorie

Catégorie 1

Jardinier amateur, vous cultivez un potager dans votre jardin privatif pour vos besoins familiaux.

Catégorie 2

Jardinier amateur, vous cultivez un potager dans *un ensemble collectif de jardins* (centre de jardins, jardins familiaux...) pour vos besoins familiaux.

Catégorie 3

Votre jardin potager privatif se situe dans un *environnement paysager*.

Catégorie 4

Votre potager a *une vocation pédagogique* de votre propre initiative ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture.

Catégorie 5

Cette nouvelle catégorie concerne les potagers de *jardins partagés* mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association.